



DES SOLUTIONS POUR TRACTER EN TOUTE CONFIANCE

Le contrat **Generali Remorque** vous assure une couverture complète pour votre remorque de plus de 750 kg¹ sans avoir à vous soucier de désigner un véhicule tracteur. Il répond à vos besoins avec des garanties à la carte et des services d'assistance pouvant intervenir en bas de chez vous comme à l'étranger.

DES ATOUTS QUI FONT LA DIFFÉRENCE

- Vous êtes assuré sans avoir à vous soucier de désigner le véhicule 4 roues qui tractera votre remorque.
- Avec la garantie Vol en tout lieu, votre remorque est couverte en cas de vol quel que soit son lieu de stationnement.
- La remorque est couverte qu'elle soit attelée ou dételée.
- La remorque est assurée même si vous la prêtez.
- Vous bénéficiez d'une assistance² complète en cas notamment, d'accident, panne ou crevaison, que ce soit en bas de chez vous ou à l'étranger.
- Vous êtes couvert dans le cadre d'une utilisation professionnelle ou de loisirs.

(1) Poids supérieur à 750 kg et inférieur ou égal à 3 500 kg [maximum 4 250 kg pour le Poids Total Autorisé en Charge (PTAC) d'un véhicule 4 roues et remorque.

(2) Sous la condition de souscrire l'option Assistance 0 km.

(3) PTAC : Poids total autorisé en charge.

CONDUIRE AVEC UNE REMORQUE



PERMIS B

Somme des PTAC³ Remorque
+ Véhicule tracteur inférieur à 3 500 kg

PERMIS B + FORMATION B96

Somme des PTAC³ Remorque
+ Véhicule tracteur comprise
entre 3 500 kg et 4 250 kg

DES GARANTIES ESSENTIELLES POUR TRACTER VOTRE REMORQUE L'ESPRIT TRANQUILLE

Responsabilité civile en circulation et hors circulation

Votre remorque doit être assurée en responsabilité civile. Cette garantie permet d'indemniser les dommages causés à autrui⁽⁴⁾.

Défense pénale recours suite à accident

À la suite d'un accident garanti, nous prenons en charge votre défense en cas de poursuite pénale ou de recours amiable ou judiciaire contre le responsable, lorsque vous êtes victime d'un dommage matériel ou corporel.

(4) Toute personne autre que le souscripteur du contrat et/ou le propriétaire de la Remorque assurée.

LES GARANTIES À LA CARTE, QUELQUES EXEMPLES



■ DOMMAGES TOUTS ACCIDENTS ET VANDALISME

Votre remorque est couverte en cas de dommages de nature accidentelle tels que, par exemple, la rupture de l'attelage en circulation ou les actes de vandalisme causés à votre remorque.

■ ASSISTANCE 0 KM

Cette option vous assure l'assistance de notre partenaire Europ Assistance, que ce soit en bas de chez vous ou à l'étranger, en cas de panne ou d'accident ayant endommagé ou non votre remorque.

- Si votre remorque est accidentée, le dépannage /remorquage est assuré vers le garage agréé par son constructeur ;
- Si votre remorque n'est pas endommagée, le remorquage se fait à l'adresse de votre choix.

■ VOL EN TOUT LIEU

Votre remorque est couverte en cas de vol ou tentative de vol même si cet événement n'a pas lieu à l'adresse où vous déclarez la garer habituellement.

■ BRIS DE GLACE

Votre remorque est couverte en cas de bris des éléments en verre, glace ou verre organique y compris les feux et clignotants arrières.

■ CATASTROPHES NATURELLES

Votre remorque est couverte en cas de dommages causés par un événement naturel d'une intensité anormale et constaté par arrêté interministériel.

Votre contact

Dénomination sociale / Nom :
Adresse :
Tél : e-mail :
N° Orias* :

* Mention obligatoire pour les agents/courtiers.

Document non contractuel à caractère publicitaire. Pour connaître le détail et l'étendue des garanties, reportez-vous aux conditions générales du contrat.

Generali Iard,

Société Anonyme au capital de 94 630 300 euros, 552 062 663 RCS Paris, entreprise régie par le Code des Assurances. N° d'identification unique ADEME FR232327_01NBYI. Siège social : 89 rue Taitbout - 75009 Paris. Société appartenant au Groupe Generali, immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026.

